



## **Association Propriétaires Forestiers Ance Dore CR Assemblée Générale du 07 mars 2020 à Chaumont le Bourg**

**Présents: 75 adhérents**  
**Représentés : 19 adhérents**

122 adhérents étaient à jour de cotisation 2020 au début de l'AG

Participaient aussi à la réunion :

Pierre FAUCHER Président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme (Fransylva)  
Marc LAFAYE technicien CRPF en charge de la santé des forêts

Invités excusés :

Maxime AUBERT technicien du CD sur la CC Ambert Livradois Forez et adhérent de notre association,  
Vianney TAING chargé de la forêt au PNRLF,  
Pierre BLETHON technicien à l'ONF,

### **Mot du Président**

Le Président Max MOULIN ouvre la séance à 9 h 40. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée ainsi que Marc Lafaye et Pierre Faucher.

Max Moulin demande à l'assistance d'avoir une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés en 2019. Il fait ensuite un rapide historique de l'association en rappelant que l'AG constitutive date de 11 ans (création le 20 mars 2009.) Il remercie ensuite les membres du Conseil d'Administration de l'APFAD présents à l'AG : il présente chaque

personne et rappelle le travail et l'investissement de tous pour la bonne marche de l'association. Il parle ensuite de la réalisation de la revue « Le petit forestier » en collaboration avec le CRPF et les autres associations de propriétaires forestiers : la Montagne Thiernoise, le Livradois, la Montagne Bourbonnaise et Entre Dômes et Combrailles.

Il rappelle aussi l'intérêt de la certification PEFC et des formations FOGEFOR : Marc Lafaye précise que 2 sont prévues dans le Puy de Dôme en 2020. L'association prend en charge les frais d'inscription au stage ( 40€ )

### **Approbation du CR de l'AG du 23 mars 2019**

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents

### **Rappel des activités 2019**

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel des réunions et sorties 2019.

7 manifestations ont été organisées cette année :

- 28 janvier à Ambert: Visite du centre de formation des apprentis en scierie,
- 19 avril à Doranges : Recherche bornes avec moyens traditionnels (jalons, décamètres, boussoles),
- 14 mai à Marat : Commercialisation des bois (dimensions, usages et prix de chaque catégorie : grumes et différents billons),
- 27 juin à Condat les Montboissier : Visite forêts de hêtres et de douglas sur la journée,
- 13 septembre à Médeyrolles : Suivi de l'évolution d'un peuplement (présentation de la méthode par F.Bonnet adhérent et visite d'une de ses parcelles),
- 6 octobre : Participation à la foire d'Arlanc,
- 8 octobre à Saint Anthème : Sortie sur le bois énergie : exposé en salle sur les différentes énergies et visite de l'unité de broyage de la société Abies-bois spécialisée dans l'activité forestière.

### **Présentation et approbation des comptes 2019**

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2019.

L'année 2019 s'est terminée par un excédent de 791 € grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Pas de sortie en bus en 2019, ce qui a limité les dépenses et explique en partie l'excédent. Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (3060 €) et de la participation des adhérents lors des sorties aux frais de restauration à hauteur de 70% env (l'association prend à sa charge les 30% restant). Pas de subvention en 2019.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

## Programmation des futures activités 2020 et vote du budget 2020

Le Président Max Moulin fait état des futures activités 2020 (voir ci-dessous) et Pierre Monneyron présente le budget 2020 adopté à l'unanimité

11 février 2020 : Réunion en salle à Marsac. Gestion forestière en bord de cours d'eau avec les techniciens du contrat territorial Dore

7 mars 2020 : Assemblée Générale à Chaumont le Bourg

11 mai 2020 : Arlanc : Sortie une journée avec l'IGN (Matin en salle, AM sur le terrain) repas à La Renaissance

18 juin 2020 : Noalhat et Luzillat : Sortie une journée : Visite pépinière Thévenon et parcelles de noyers. Bus au départ d'Ambert et repas pris en commun

18 sept 2020 : Cheminrand : Visite voirie forestière

15 oct 2020 : Craponne : Visite scierie Gallien

sept – oct 2020 : Bertignat - St Amant . Visite chantier entreprise Madeyre en collaboration avec Groupama (présentation assurance responsabilité civile en forêt)

## Renouvellement d'un tiers des membres du CA

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4ème année. Pour la 11ème année, les membres déjà réélus il y a 3 ans sont à nouveau renouvelables : G.Baud, JP. Chautard, B. Defay, P. Episse, M. Moulin se représentent. Pas de nouveau candidat.

Les 5 renouvelables sont réélus

## Intervention de Marie Laure Laboure de la CCALF sur les voiries forestières inter communales

- Mme Labouré fait en premier lieu un point sur le mode opératoire mis en place entre professionnels travaillant en forêt (abatteurs et surtout débardeurs) et les élus (communes, CC, Parc) pour l'utilisation des voiries lors de l'exploitation des bois. Le Mode Opératoire implique une déclaration du chantier en mairie avant le début des travaux ; le référent forestier de la commune et le donneur d'ordre du chantier se mettent en rapport pour organiser au mieux le chantier.
- *En ce qui concerne les bois vendus bord de route, c'est au propriétaire de signaler son chantier à la mairie.* Ensuite, elle présente les travaux en cours pour les voiries forestières intercommunales ( 2 actuellement : le Brugeron et St Alyre) et un projet pour 2020-2021 sur le Chambon – St Germain l'Herm et précise les compétences de la CC et des communes dans ce domaine : la CC est compétente sur les voiries dont le tracé passe sur plusieurs communes, les autres sur une seule commune dépendent de cette dernière.

## Intervention de Marc Lafaye sur la santé des forêts

Marc Lafaye nous fait un point sur les problèmes sanitaires, en particulier les attaques de scolytes sur les épicéas suite aux épisodes de canicule des années passées.

## Intervention de Pierre Faucher Président du Syndicat des propriétaires forestiers du Puy de Dôme ( Fransylva)

Pierre Faucher nous informe des différentes interventions du Syndicat auprès des pouvoirs publics contre les restrictions budgétaires à divers organismes forestiers dont le CNPF. Il nous fait ensuite un rappel sur l'assurance Sylvassur qui permet d'assurer ses parcelles contre les dégâts de tempête et incendie: le propriétaire choisit ses parcelles et son seuil d'indemnisation, il doit être adhérent à Fransylva. A partir de cette année, les dégâts causés par la neige seront pris en compte.

**Max Moulin** reprend la parole pour proposer pour la 2ème année un abonnement groupé à la revue « Parlons Forêt » éditée par le CNPF pour 6 € par an (au lieu de 10 €). Quelques personnes ont été intéressées et ont payé l'abonnement dès la fin de l'AG.

La séance est levée à 11 h 45 et est suivie d'un repas au restaurant du Prieuré de Chaumont le Bourg avec une participation de 16 € par adhérent et 6 € par adhérent pour l'association. 65 adhérents ont participé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

10 mars 2020

Le secrétaire

Paul EPISSE